



# Le chant de la Cigale

Un comité de quartier, avec et pour ses habitants

■ Octobre 2022

## Edito

J'espère que la rentrée d'automne s'est bien passée pour tous ! Votre comité de quartier tente aussi de faire pour le mieux !

Notre journal et notre site sont là pour vous informer et permettre aussi votre réactivité, vous pouvez vous y exprimer librement. Notre panneau d'informations au niveau de l'im-passe de la Fourmi est à consulter car outre les nouvelles du journal et du site nous y affichons des publications de la mairie, de l'agglo et des habitants qui souhaitent passer un message publicitaire pour leur activité.

Nous rappelons que les membres du comité dont les noms sont dans la dernière page de ce journal sont joignables par mail ou par téléphone et vous répondront toujours avec plaisir. Vous pouvez aussi nous rencontrer lors de nos réunions de comité, le premier lundi soir de chaque mois à 18h à la salle de la Cigale. Nous avons besoin de connaître vos attentes afin de trouver les solutions possibles aux problèmes...

Le foyer Galaxie, situé en face l'école de la Cigale ouvre cet automne un lieu d'accueil un café socioculturel ouvert aux habitants et aux associations. L'auberge de jeunesse était le seul le lieu permettant ce type de convivialité les deux structures coexistent maintenant.

Notre objectif est bien sur de créer du lien entre les habitants de notre beau quartier et d'être regroupés pour mieux se faire entendre de la collectivité territoriale et des administrations.

Nous avons proposé une sortie visite au Luma à Arles mais il est dommage que nous n'ayons pas obtenu un nombre de réponse optimum pour le groupe !

Nos divers articles évoquent des sujets qui nous préoccupent à titre individuel et collectivement. Ce n'est jamais exhaustif et pour la prochaine parution vous pouvez suggérer des articles !

Bonne lecture et bienvenue à tous, anciens et nouveaux du quartier !

La présidente

## Sommaire

Au jardin, après la sécheresse .....	p1
Fête du quartier et assemblée .....	p2
Les ateliers du lundi après-midi .....	p2
Conseils de quartier .....	p2
Fonctions et besoins d'un comité .....	p3
Sécurité .....	p3
Réunion SPANC .....	p4
Annuaire du Comité .....	p4

Merci à...



## Nos jardins ont eu chaud ! Au jardin après la sécheresse



Plumbago



Laurier rose

Les épisodes de sécheresse laissent toujours des traces plus ou moins visibles au jardin. Amplifiée par la chaleur estivale et par les restrictions en eau, la situation peut vite devenir catastrophique pour les végétaux.

Mais après quelques pluies la garrigue nous montre bien ses capacités de résistance ! là nous voyons bien tout ce qui repousse plus vert que jamais ... et ce qui a peu résisté au coup de chaud. La leçon est claire, il faut valoriser toutes les plantes bien adaptées et supprimer ce qui ne tient pas à ce duo "chaleur-sécheresse" !

Au jardin d'ornement, taillez les parties complètement sèches à leur base. N'hésitez pas à effectuer une taille drastique afin de permettre aux racines de se concentrer sur la production de nouvelles tiges. Placez tous les résidus de taille au compost. S'ils comportent des parties lignifiées, broyez-les avant de les ajouter au compost. N'ayez pas peur de tailler pétunias, surfinias, pélargoniums ou sauges : ces plantes repartiront de plus belle !

### Les conseils des jardiniers :

Coupez un maximum de fleurs fanées pour induire la formation de nouveaux boutons floraux. N'hésitez pas à arracher les annuelles grillées, vous les remplacerez par de nouvelles plantes fleuries. Inutile de vous inquiéter face à un arbuste qui a perdu la majeure partie de son feuillage. En effet, ce symptôme indique que la plante s'est mise en état de protection face à la sécheresse en se débarrassant de son feuillage, comme si c'était l'automne. Si les feuilles ont séché sur les tiges sans tomber, c'est plus inquiétant. Cela veut dire que l'ensemble des tissus de la plante a perdu son eau. Cela arrive plus souvent chez les arbustes à

feuilles persistantes, dont la chute des feuilles est moins facile. Taillez-les légèrement en raccourcissant les rameaux d'un tiers de leur longueur et arrosez. Les conifères qui ont séché ne pourront pas être rattrapés et devront être arrachés.

Avec le changement climatique, les épisodes de sécheresse estivale sont appelés à être plus fréquents et surtout, moins prévisibles. Mieux vaut vous simplifier le jardinage en privilégiant les plantes qui sont capables de passer les épisodes de sécheresse tout en gardant une belle allure et sans devoir compter sur votre aide par exemple, les lavandes et le romarin. Les rosiers, sont bien résistants aux fortes sécheresses et ils ont toute leur place dans le jardin de demain.

### Pensez à ombrager le jardin

Pour faire face plus facilement aux épisodes de sécheresse dans les années à venir, plantez des végétaux qui tamiseront le soleil ardent durant l'été. En apportant de l'ombre aux végétaux voisins, ils réduisent les méfaits de la sécheresse et aident les plantes à mieux passer cet épisode. Les plus adaptés à cet usage sont les buddléias, les berbérís et les chênes à feuilles persistantes (chêne vert, chêne de Californie...).

Privilégiez pour vos potagers, une exposition à l'est, pour profiter du soleil du matin.

N'ayez crainte, cette période de fortes chaleurs ne signe pas la fin de votre jardin. Dans notre quartier des départs d'incendie ont eu lieu, la vigilance des riverains et la réactivité des pompiers ont permis de limiter les dégâts ! Après un feu certaines plantes peuvent repartir, il faut donc attendre avant de tout couper, la nature a une forte résilience !

## Les conseils de quartier

Les conseils de quartier Garrigues-Ouest se déroulent tous les 2 mois. Présidés par un élu de la ville, Xavier Douais organisés par la Direction de la Vie Associative et des Quartiers, ils écoutent les demandes des représentants, des comités, des habitants, des associations et des institutions (polices municipale et nationale). Sur ce conseil de quartier nous sommes 8 quartiers du secteur ouest de Nîmes.

Le comité de quartier de la cigale fait à chaque réunion des demandes émanant des besoins exprimés par les habitants dans l'intérêt de tous ; dans le domaine de la voirie, des équipements publics et de l'amélioration de l'environnement. une enveloppe globale annuelle de 100000€ est attribuée au conseil pour réaliser les travaux ; pour certains équipements les services municipaux complètent le financement.

Nous n'avons pas toujours gain de cause pour nos demandes mais en insistant dans le temps il y a quand même des résultats !

- nous demandons de visites de quartier avec élus et techniciens pour montrer les problèmes à résoudre, les riverains concernés en sont informés et peuvent participer à ces visites.

- les membres du conseil d'administration du comité sont à votre écoute pour recevoir vos propositions et pour vous expliquer les réponses apportées par le conseil de quartier.

## Fête de quartier et assemblée générale, ce 12 juin



L'assemblée générale commencée ce dimanche matin à 10h a connu une moins grande affluence cette année, jour de vote où les élus étaient occupés et ne pouvaient être parmi nous, seules les personnes motivées sont arrivées à la bonne heure ; beau-

coup ne sont venus qu'après pour le repas de quartier.

Les résidents du foyer Galaxie étaient représentés ainsi que l'association de gymnastique de la cigale qui tenait son stand de fleurs et proposait sa tombola.



## Jeux et Informatique... les ateliers du lundi après-midi

En septembre, dans la salle de la Cigale (devant l'école) ont repris l'Atelier Jeux et l'Atelier Numérique.

Dès 14h, les passionnés de Scrabble belote et autres, se retrouvent pour s'affronter pendant 3h.



A 17h, c'est un public désireux de se perfectionner dans les nouvelles technologies qui prend la relève.

Laurent, aidé de son vidéoprojecteur nous fait des démonstrations de manipulations sur ordinateur et téléphone. Les questions sont nombreuses, et les travaux pratiques bienvenus, car bien sûr, chacun vient avec son portable...

Beau succès de l'Atelier cette rentrée, puisque de nouveaux venus ont intégré le groupe.

Aucune inscription ni réservation, les gens viennent quand ils le souhaitent, et surtout quand le sujet, lisible à l'avance sur le site du Comité, les intéresse ! (participation : 5€ la séance)

### Avez-vous besoin de réviser ?

Pour estimer vos connaissances, essayez de répondre aux 10 questions suivantes : (réponses en page 4)

- 1) Quel site a été créé par Mark Zuckerberg ?  
A) Wikipedia B) Google C) Facebook D) Twitter
- 2) Quel utilisation nécessite l'ordinateur le plus puissant ?  
A) Le tableur B) Les jeux C) Internet D) Les textes
- 3) Dans quel cas le logiciel "Word" souligne-t-il un mot en rouge ?  
A) Quand il y a une faute de grammaire  
B) Quand le mot est mal orthographié.  
C) Quand le mot est grossier  
D) Quand le mot est trop long
- 4) Quel est le point fort des disques SSD par rapport aux disques durs traditionnels ?  
A) Leur capacité B) Leur faible coût  
C) Leur solidité D) Leur rapidité
- 5) Quel disque dur a la plus grosse capacité ?  
A) 200 Go B) 256 Mo C) 2 To D) 720 Ko
- 6) Quel système n'a jamais existé ?  
A) Windows 3.3 B) Windows XP  
C) Windows 9 D) Windows Millenium
- 7) Quel est le raccourci standard permettant d'annuler la dernière action ?  
A) CTRL-O B) CTRL-A C) CTRL-Z D) CTRL- Esc
- 8) Laquelle de ces applications ne me permet pas de faire une video-conférence ?  
A) WhatsApp B) Skype C) Facetime D) TikTok
- 9) A quoi sert le Bluetooth ?  
A) A se connecter à la Box de sa maison  
B) A connecter des accessoires à son téléphone  
C) A avoir du réseau même en zone blanche  
D) A envoyer de gros fichiers par téléphone
- 10) Je suis client chez mon opérateur depuis 3 ans et paye très cher. Je peux...  
A) Rien faire et payer.  
B) Changer d'opérateur sans condition.  
C) Les appeler et négocier, car je ne suis plus engagé.  
D) Souscrire une offre plus avantageuse.

**Association "Toutous & Minous"**

Association loi 1901  
Protection animale



**06.82.40.32.43**

[toutousetminous@yahoo.fr](mailto:toutousetminous@yahoo.fr)  
<http://associationtoutousetminous.jimdo.com>  
<http://facebook.com/adoptionchienschatsnimes>

# ACF

COIFFURE

COIFFURE MIXTE  
Horaire NON-STOP avec et sans RDV  
du mardi au samedi de 8h30 à 18h

04.66.67.85.67

59 B route d'Alès - 30900 NÎMES

# Fonctions et besoins d'un comité de quartier

Nous profitons de l'arrivée de nouveaux habitants dans notre quartier de la Cigale pour rappeler l'utilité ainsi que le fonctionnement de notre comité de quartier.

Les comités de quartier sont composés de représentants bénévoles de la population. Ils sont consultés de manière systématique sur les grands projets intéressant le quartier et plus largement la ville. Ce sont des lieux d'information, d'écoute, de débats et d'expression concernant les projets d'aménagement touchant le quartier, la vie de ce quartier ou bien encore l'amélioration du cadre de vie des habitants. Ils permettent une meilleure diffusion et communication vers la population. Ils sont un des **RELAIS** entre les services de la mairie, des élus et la population du quartier, sans représenter ni les uns, ni les autres. Ils sont des forces de propositions et peuvent aussi soumettre des vœux au Conseil de quartier, celui-ci prenant la décision de les accepter ou non et de les redistribuer vers les autorités compétentes.

Il faut savoir que les comités de quartier constituent une exception nîmoise : sur les 63 quartiers officiellement recensés par l'Insee, la ville dénombre **54 comités**.

A Nîmes le premier comité de quartier date du **12 septembre 1908**. Créés à l'origine pour permettre d'atteindre des objectifs tels que construction d'églises, hygiène, embellissement, pour mener le combat pour l'arrivée de l'électricité et bien sûr de l'eau dans nos garrigues, puis pour lutter contre une urbanisation galopante et non maîtrisée, l'implication des POS puis des PLU (Plan Local d'Urbanisme) et bien sûr, toujours, ce rôle essentiel de LIEN SOCIAL entre les habitants pour permettre des activités (sorties, lotos, vide-greniers, etc...).

**En 1955, c'est autour d'un problème d'alimentation en eau potable que le comité de quartier de la Cigale a été constitué.**

Depuis 2002, ces conseils de quartier sont obligatoires dans les villes de plus de 80000 habitants comme Nîmes qui a été l'une des premières à doter cette instance démocratique d'un budget propre. Notre conseil de quartier qui fait parti de Garrigues Ouest est composé de membres bénévoles dont la présidente Mme Françoise OHEIX assure avec brio la direction depuis plus de dix ans.

Aujourd'hui, malgré nos efforts et notre bonne volonté, nous constatons un manque d'engagement des habitants pour tout ce qui a trait au lien social, (de moins en moins de présence aux assemblées générales, conséquence possible de l'effet COVID, à la fête de l'olivier, aux sorties que nous proposons...) et surtout aucun volontaire pour remplacer ou renforcer les membres du comité de quartier qui ne peuvent plus pour diverses raisons assurer leur mission.

Nous faisons appel à vous pour nous soutenir et nous aider dans la mesure de vos disponibilités. Faites nous part de vos attentes, vos suggestions, par mail, par courrier si vous n'avez pas accès à internet, en matière de sécurité, de protection de l'environnement, d'hygiène, de développement de la convivialité... venez assister aux AG ou éventuellement une réunion du comité de quartier rien que pour voir.

Vous avez besoin de nous pour relayer vos demandes et nous avons besoin de vous pour continuer à fonctionner.

## • Sécurité

Cette année encore, pendant la période estivale et notamment au mois de juillet, des cambriolages ont été signalés par des habitants du quartier de la Cigale aux référents sécurité. Ce sont pour la plupart des vols dits "d'opportunité" souvent réalisés en un minimum de temps, souvent même en présence des propriétaires. On prend ce qui se trouve à portée de main dans l'entrée, un sac, un portable, des clés, un bip ouvre-portail etc.. L'avantage étant que le cambrioleur sait que l'alarme, s'il y en a une, n'est pas activée et qu'aucune effraction n'est nécessaire. Quoi qu'il en soit personne n'est à l'abri d'un vol ou d'un "home-jacking", quel que soit le degré de protection mis en place par les occupants, mais beaucoup pourraient être évités en prenant certaines précautions.

La mise en œuvre du dispositif de participation citoyenne instauré il y a quelques années dans notre quartier consiste à sensibiliser les habitants et à les associer à la protection de leur environnement.

**Les principaux objectifs de cette démarche étaient de :**

- **Etablir** un lien régulier entre les habitants d'un quartier, les élus et les représentants de la force publique ;
  - **Accroître** la réactivité des forces de l'ordre contre la délinquance d'appropriation ;
  - **Renforcer** la tranquillité au cœur des foyers et générer des solidarités de voisinage.
- Aujourd'hui nous constatons avec regret des dysfonctionnements dans ce dispositif notamment au niveau des représentants des forces de l'ordre qui ne nous tiennent plus informés de ce dont ils ont connaissance concernant notamment les cambriolages. Nous ne recevons plus les statistiques et n'avons plus aucun contact avec les personnes référentes et ce malgré nos tentatives de relance. Nous ne pouvons compter que sur nous-mêmes, et il faut donc dès aujourd'hui que les habitants soient plus que jamais vigilants et n'hésitent pas à nous faire remonter les informations s'ils sont victimes de vols, ou tout simplement s'ils constatent des mouvements ou des comportements suspects dans le quartier. N'oubliez pas de consulter notre blog du quartier de la Cigale «rubrique sécurité» pour rester informés et n'hésitez surtout pas à l'utiliser pour faire passer des messages pour contribuer à renforcer la solidarité de voisinage.

**RESTEZ VIGILANTS ET SOYEZ SOLIDAIRES**

## Comment se protéger contre les cambriolages

### Prévention et conseils

#### Quelques chiffres ...

En France, toutes les 2 minutes 30, un cambriolage est commis. 80% des cambriolages ont lieu en plein jour. 55% entre 14 et 17H. De trop nombreux cambriolages sont commis sans effraction.

Il y a également 20% des cambriolages la nuit pendant le sommeil des propriétaires.

#### Les bons réflexes ...

Ne cliquez jamais votre porte sans la fermer à clé. N'oubliez pas que plus de la moitié des cambriolages ont lieu en plein jour, de préférence l'après-midi, quand on est parti faire des courses, chercher ses enfants à l'école ou promener son chien...

Refermer les fenêtres durant vos absences et équipez les plus faciles d'accès de barreaux (sous-sol ou sur rue).

Renforcez votre porte d'entrée (serrure 3 points de sûreté, porte blindée ...) et équipez celle-ci d'un judas ou d'un entrebâilleur pour reconnaître votre visiteur.

#### Vous êtes victimes d'un cambriolage

Ne cherchez pas à ranger ou à déplacer certains objets. Laissez les lieux en l'état pour préserver les traces et les indices aux opérations de police technique et scientifique. Faites rapidement opposition sur les chèquiers, cartes bancaires ou titres volés.

De même, si vous possédez un système d'alarme, enclenchez-le à chaque fois que vous sortez.

N'utilisez pas « les cachettes » classiques pour ranger vos clés : clés dans la boîte aux lettres, sous le paillason, sous le pot de fleurs, etc....



Si vous perdez vos clés, changez les serrures. Il serait imprudent de continuer à utiliser vos doubles. D'autant plus que votre assureur peut refuser de vous rembourser s'il n'y a pas eu effraction...

#### Les mesures d'anticipation ...

Par mesure de sécurité, prenez des photos de vos objets de valeur (hifi, meubles, tableaux, etc.) et notez le numéro de série quand il existe. Ces informations faciliteront le remboursement par l'assureur en cas de vol ainsi que le travail des forces de l'ordre.

Rangez tout ce qui pourrait tenter un cambrioleur : chèque, carte de crédit (et code confidentiel), bijoux ....

#### Pendant votre absence ...

Pendant vos vacances, prévenez un voisin pour qu'il ramasse votre courrier : les boîtes aux lettres encombrées sont à éviter.

Vous pouvez utiliser des programmeurs électriques pour allumer régulièrement des appareils électriques (lampes, radio, etc.) et éclairer votre jardin de détecteurs de présence.

Veillez à ce que la végétation ne soit pas trop haute et ne cache ni portes ni fenêtres.

Si vous vous absentez pendant les mois de juillet ou août, les services de gendarmerie peuvent, à votre demande, surveiller votre domicile au cours de leurs patrouilles quotidiennes. Avant votre départ, inscrivez-vous auprès de votre brigade de gendarmerie.

### Ensemble en forme !

**COURS DE GYM ET DE STRETCHING**  
par une animatrice diplômée FFEFPGV  
Salle municipale de la Cigale

Mardi : 14h- 15h (gym)  
Mercredi : 18h- 19h (gym)  
Vendredi : 14h- 15h (gym)  
Vendredi : 15h- 16h (stretch.)  
Vendredi : 18h30- 19h30 (gym)

Tel. 06 78 93 88 81

# Vie pratique

## ■ Réunion SPANC du 8 juin 2022

La présidente du comité participe à cette réunion en tant que membre de l'association "eau secours 30", en présence de Mme Martin de l'ANC, Mme Ckierski du SPANC, M. Mazaudier élu du SPANC

On nous renvoie au site du SPANC pour les 15 ans d'historique, la finalité étant la préservation des eaux souterraines.

La réglementation est stable depuis 10 ans. Les filières évoluent en filières agréées.

Les installations d'assainissement individuel sont soit des fosses septiques soit des mini stations si le terrain est plus petit. Une entreprise peut proposer l'étude de sol afin d'avoir une installation conforme. Il y a 4 entreprises agréées pour cette étude (voir site du Spanc). On nous rappelle de toujours contacter le SPANC avant d'entamer des travaux.

Le coût comprend l'équipement et l'étude géologique. La charte implique des bureaux d'étude labellisés.

Des aides existaient mais ont pris fin en 201. Il existe cependant des aides sous forme de prêt à taux zéro avec la caisse d'épargne en accord avec Nîmes-Métropole sous forme d'une enveloppe de 10000€ à taux zéro pour les maisons antérieures à 1991.

Pour la conformité, le Maire a pouvoir de police en cas de pollution avérée ;



en cas de refus de contrôle le propriétaire est répertorié mais non pénalisé ; pour la non conformité une pénalité est possible de la valeur de 2 fois la redevance.

Le « [spanc@nimes-metropole.fr](mailto:spanc@nimes-metropole.fr) » répond aux usagers. Les copies des rapports sont disponibles.

Il existe un guide sur la réhabilitation sur le site de Nîmes-métropole qui permet de prendre rendez vous avec des techniciens.

Le cycle de contrôle de 10 ans se termine le 4 juillet. Il y a 3 avis de passage dont le 3ème par recommandé. Un cycle de contrôle redémarre le 15 juillet sur la Vaunage puis sur la Gardonnette.

Quel que soit le type d'installation, il est important de respecter le mode d'alimentation des fosses septiques. Il existe des directives d'usage communiquées sur le site de « eau secours » par la lettre H2O

<http://www.eausecours30.fr>

## Le Comité

### LES MEMBRES DU BUREAU :

**Françoise Oheix , présidente**

Tel : 06 80 61 39 52

Mail : [binderoheix@wanadoo.fr](mailto:binderoheix@wanadoo.fr)

**Michel Harmand, vice président**

Tel : 04 66 23 16 74

Mail : [harmand.michel@wanadoo.fr](mailto:harmand.michel@wanadoo.fr)

**Pierre Sacquépée, trésorier**

Tel : 04 6623 43 66

Mail : [psacquepee@hotmail.fr](mailto:psacquepee@hotmail.fr)

**Bernard Viremouneix, trésorier adjoint**

Tel : 04 66 68 17 16

Mail : [bernard.viremouneix@orange.fr](mailto:bernard.viremouneix@orange.fr)

**Yvelise Gallet, secrétaire-adjointe**

Tel : 06 70 38 63 90

**Jean-Pierre Bedou, référent sécurité**

Tel : 06 15 39 34 02.

**Jean-Pierre Marty, référent sécurité**

Tel : 06 95 18 50 54

## Les contacts à retenir

**Nîmes Agglomération :**

**Collecte des encombrants sur rendez-vous, numéro vert : 0800 420 420**

**Demande de composteur ou lombri-composteur : DCTDM : 04 66 02 54 54**

**Eau Nîmes-métropole : 09 69 36 61 02**  
**Spanc : 04 66 02 55 95**

**Transports Tango : 09 70 81 86 38**

**Achat de tickets en ligne :**

[www.tangobus.fr](http://www.tangobus.fr) ;

**véloTango : 04 66 39 59 43**

**Environnement &**

**Espaces verts :** 04 66 70 80 71

**SOS Sangliers :** contacter la Fédération des chasseurs du Gard 04 66 62 11 11

## Problème de voirie...

Pour tout fonctionnement défectueux sur la voirie : chaussée, signalisation, éclairage public, mobilier urbain, grilles, avaloirs et regards pour les eaux, câbles sectionnés... N'hésitez pas à les contacter, ils interviennent !

Laisser un mail en se connectant sur le site municipal et le service voirie, « **demande d'intervention sur l'espace public** » lien :

[www.nimes.fr/index.php?id=3848](http://www.nimes.fr/index.php?id=3848)

si vous n'êtes pas connecté contactez nous au comité.

**Réponses au test de la page 2 :**

1 C - 2 B - 3 B - 4 D - 5 C - 6 C - 7 C - 8 D - 9 B

10- A,B,C et D

### Miguel de Cuba

06 34 55 91 25

**Cours de Salsa**  
les lundis à 18h  
et mercredis 18h30

**Soirées spectacles**  
sur inscription  
à l'association

Ce journal a été réalisé par le

**studiolenni**

Laurent VIOLETTE  
infographiste à Nîmes • spécialiste Mac

Mises en page, publicité • Formation informatique à domicile  
© 06 23 96 50 00  
[www.nimes-imprimerie.fr](http://www.nimes-imprimerie.fr)

MARILINE BRANDAO  
PSYCHO-ENERGÉTICIENNE  
ENFANTS ET ADULTES

*« Je vous accompagne vers vous m'aime »*

Contact : 06 06 51 52 75

**Zen Shiatsu**

Le Shiatsu est une pratique manuelle japonaise issue de la Médecine Traditionnelle Chinoise.

Le Zen Shiatsu est un moyen pour se maintenir et renforcer son équilibre énergétique. Apporte bien-être physique et moral à tout âge.

Séance sur rendez-vous et à domicile:  
Tel: 06 03 11 21 36  
[sophie@zenshiatsu30.fr](mailto:sophie@zenshiatsu30.fr)  
[www.zenshiatsu30.fr](http://www.zenshiatsu30.fr)